

TROUSSE À OUTILS DE PLAIDOYER DE L'INDICE OUT OF THE SHADOWS (SORTIR DE L'OMBRE) | Fiche de renseignements

Utiliser les scores de l'indice Out of the Shadows à des fins de plaidoyer

Pilier de la prévention



Researched and developed by

**ECONOMIST
ENTERPRISE**



**Together
for girls**
STRENGTH IN NUMBERS

**brave
movement.**

Table des matières

À propos de cette fiche de renseignements	1
À quoi ressemble la prévention lorsque les systèmes fonctionnent	1
Ce qu'aborde le pilier de la prévention	2
Comment interpréter chaque score	3
Comment utiliser cette fiche de renseignements dans votre plaidoyer.....	6
Connexion entre la prévention et les autres piliers.....	7
Humaniser la prévention	8
Ce qui se produit	8
Ce qui pourrait se produire	9
Comment continuer	10



Researched and developed by



Utiliser les scores de l'indice Out of the Shadows à des fins de plaidoyer

Pilier de la prévention

À propos de cette fiche de renseignements

Cette fiche de renseignements est l'un des outils de plaidoyer apportés par l'indice Out of the Shadows (« l'Indice »). Elle explique ce qu'évalue le pilier de la prévention, ce que signifient les scores et comment utiliser les conclusions dans votre plaidoyer. Elle a été conçue à l'intention des organisations de la société civile (OSC), des défenseurs des survivant.e.s, des défenseurs des jeunes et de toute personne dialoguant avec les pouvoirs publics sur les politiques, les programmes, les services et les mesures visant à protéger les enfants et les adolescent.e.s contre les violences sexuelles avant qu'elles ne se produisent.

À quoi ressemble la prévention lorsque les systèmes fonctionnent

Un enfant apprend à l'école à se rendre compte quand quelque chose ne va pas. Il connaît la différence entre les contacts physiques appropriés ou non, et il a appris à dire non et à parler à un adulte de confiance. À la maison, ses parents ont bénéficié d'un soutien et d'orientations sur la façon de discuter avec lui sur la sécurité et les limites. Les antécédents criminels de tous les adultes qui travaillent dans son établissement scolaire ont été vérifiés. Si quelque chose se passe, l'enfant sait qu'il existe une ligne d'assistance gratuite qu'il peut appeler à tout moment, jour et nuit. Un professionnel de la santé dans la clinique locale a été formé pour reconnaître et intervenir face aux violences sexuelles contre les enfants et les adolescent.e.s.

Voici ce qui peut être possible grâce à des systèmes de prévention solides. Le pilier de la prévention de l'Indice Out of the Shadows évalue si les pays ont mis en place les protections nécessaires pour garantir ces systèmes.

Ce qu'aborde le pilier de la prévention

Le pilier de la prévention évalue si un pays a déployé les programmes, les garanties et les professionnels formés nécessaires pour éviter les violences sexuelles contre les enfants et les adolescent.e.s, et faciliter la guérison et la justice si ces violences se produisent. Ses cinq indicateurs portent sur les lois, les politiques, les programmes et les services essentiels que les gouvernements doivent avoir mis en place. Vous trouverez ci-dessous une description de ce que chaque indicateur mesure, et du rôle joué par chacun dans la prévention.

Indicateur	Ce qu'il mesure	Pourquoi c'est important	Gamme des scores
2.1 Éducation des élèves	Les programmes scolaires nationaux pour les élèves du premier cycle du secondaire incluent-ils une éducation sur la sexualité et la santé reproductive fondée sur des compétences utiles à la vie courante, évoquant notamment la sensibilisation à la violence sexuelle contre les enfants et les adolescent.e.s, la sécurité en ligne et la demande d'aide ?	Un enfant ou un.e adolescent.e à qui on n'a jamais enseigné à quoi ressemble la violence sexuelle peut ne pas la reconnaître lorsqu'il en est victime, ou ne pas savoir comment demander de l'aide.	0 à 3
2.2 Pratiques parentales et soutien des personnes ayant la charge d'enfants	Des programmes de visites à domicile et/ou un soutien aux pratiques parentales dans des centres sont-ils disponibles dans le pays ?	Les programmes de soutien aux pratiques parentales réduisent les facteurs de risque pour la violence à la maison et renforcent les relations de protection qui aident les enfants à se sentir en sécurité pour s'exprimer.	0 à 2
2.3 Vérifications des antécédents	Le pays exige-t-il des vérifications des antécédents criminels pour tous les individus qui travaillent avec des enfants et des adolescent.e.s ?	Les enfants et les adolescent.e.s interagissent avec de nombreux adultes en position de confiance. Les vérifications des antécédents sont une protection élémentaire contre les agresseurs connus.	0 à 2

Indicateur	Ce qu'il mesure	Pourquoi c'est important	Gamme des scores
2.4 Formation pour les prestataires de soins de santé	La législation nationale exige-t-elle une formation avant l'embauche ou récurrente sur les violences sexuelles contre les enfants et les adolescent.e.s pour les médecins généralistes qui fournissent des soins primaires aux enfants ?	Les professionnels de la santé voient des enfants et des adolescents en permanence. Avec une formation, ils peuvent identifier les signes d'alerte précoce, intervenir de façon appropriée et mettre en relation les enfants et les familles avec un soutien avant que les dommages ne s'aggravent.	0 à 1
2.5 Disponibilité d'une ligne d'assistance	Le pays dispose-t-il d'une ligne d'assistance téléphonique gratuite, disponible dans tout le pays et accessible à tous les enfants et adolescent.e.s 24 h/24 et 7 j/7, qui est joignable au moyen d'appels ou de messages et offre une aide psychologique et des mécanismes d'orientation ?	Un enfant ou un adolescent en crise a besoin d'un moyen sûr, immédiat et confidentiel de contacter une personne qui peut l'aider, à n'importe quelle heure.	0 à 2

Comment interpréter chaque score

Un score plus élevé signifie que davantage de garanties pour la prévention sont en place. Un score plus faible indique la présence de lacunes qui peuvent priver les enfants et les adolescent.e.s de la protection dont ils ont besoin avant que le mal ne soit fait.

2.1 Éducation des élèves (0 à 3)

0	Pas d'éducation sur la sexualité et la santé reproductive fondée sur des compétences utiles à la vie courante obligatoire dans les programmes scolaires nationaux ; l'éducation fournie ne prône que l'abstinence, ou l'information n'est pas accessible au public.
---	---

+1	Une éducation sur la sexualité et la santé reproductive fondée sur des compétences utiles à la vie courante est incluse dans les programmes scolaires nationaux. L'abstinence peut être mise en avant, mais des renseignements supplémentaires (p. ex., sur la contraception et l'utilisation du préservatif) doivent également être inclus.
+1	Le programme scolaire inclut en outre une sensibilisation aux violences sexuelles, évoquant notamment comment les identifier et demander de l'aide.
+1	Le programme scolaire aborde également la sécurité en ligne et les risques de violences sexuelles par l'intermédiaire des technologies numériques.

2.2 Pratiques parentales et soutien des personnes ayant la charge d'enfants (0 à 2)

0	Aucun programme de soutien aux pratiques parentales au moyen de visites à domicile ou dans des centres n'est disponible.
1	Un soutien aux pratiques parentales soit au moyen de visites à domicile, soit dans des centres est disponible, mais les deux modalités ne sont pas offertes.
2	Des programmes de soutien aux pratiques parentales au moyen de visites à domicile et dans des centres sont disponibles.

2.3 Vérifications des antécédents (0 à 2)

0	La législation nationale ne prévoit pas de dispositions exigeant la vérification des antécédents criminels pour les personnes qui travaillent avec des enfants ou des adolescent.e.s. Il n'est pas interdit aux délinquants sexuels condamnés d'occuper des postes qui impliquent le contact direct avec des enfants.
1	La législation prévoit des dispositions non obligatoires ou à la portée limitée. Par exemple, elles concernent uniquement les ressortissants nationaux ou étrangers, le personnel (par opposition aux volontaires) ou le secteur public. Il peut être interdit aux délinquants sexuels condamnés d'occuper des postes dans des cadres qui impliquent le contact direct avec des enfants ou des adolescent.e.s.

2	La législation exige des vérifications des antécédents criminels pour tous les ressortissants nationaux ou étrangers travaillant avec des enfants et des adolescent.e.s, y compris le personnel, les consultants et les volontaires. Il peut être interdit aux délinquants sexuels condamnés d'occuper des postes dans des cadres qui impliquent le contact direct avec des enfants ou des adolescent.e.s.
---	--

2.4 Formation avant l'embauche pour les prestataires de soins de santé (0 à 1)

0	La législation nationale n'exige pas de formation avant l'embauche ou récurrente sur les violences sexuelles contre les enfants et les adolescent.e.s pour les médecins généralistes qui fournissent des soins primaires aux enfants, ou l'information n'est pas accessible au public.
1	La législation nationale exige une formation avant l'embauche ou récurrente sur les violences sexuelles contre les enfants et les adolescent.e.s pour les médecins généralistes qui fournissent des soins primaires aux enfants.

2.5 Disponibilité d'une ligne d'assistance (0 à 2)

0	Aucune ligne d'assistance téléphonique gratuite pour les enfants et les adolescent.e.s n'est disponible dans tout le pays ; ou une ligne existe, mais elle n'est pas disponible dans tout le pays ; ou l'information n'est pas accessible au public.
1	Une ligne d'assistance téléphonique est disponible dans tout le pays, mais avec des limitations : elle peut ne pas fonctionner 24 h/24 et 7 j/7, ne pas être joignable au moyen de messages textes ou de messages vocaux, ou ne pas offrir de mécanismes d'orientation.
2	Une ligne d'assistance téléphonique est disponible dans tout le pays, 24 h/24 et 7 j/7, elle est joignable au moyen de messages vocaux et de messages textes et offre une aide psychologique et une orientation vers des services appropriés.

Comment utiliser cette fiche de renseignements dans votre plaidoyer

Lors d'une réunion avec des représentants des pouvoirs publics

Partagez le score en matière de prévention obtenu par le pays et utilisez-le pour ancrer votre requête. Par exemple : « **Votre pays a obtenu un score de [X] sur l'éducation des élèves. Cela signifie qu'on n'enseigne pas aux enfants et aux adolescents à reconnaître les violences sexuelles ou à demander de l'aide. Nous vous demandons d'inclure des contenus obligatoires adaptés à l'âge sur la sensibilisation aux violences sexuelles et la sécurité en ligne dans les programmes scolaires d'ici [année].** »

Dans le cadre d'une campagne ou d'une déclaration publique

Privilégiez une approche centrée sur l'humain : « **Actuellement, un enfant en [pays] qui est sollicité en ligne peut n'avoir aucune idée de ce qui lui arrive, parce que personne ne lui a expliqué à quoi ressemble la violence sexuelle. L'indice Out of the Shadows montre que les systèmes de prévention échouent. Nous appelons [le gouvernement] à agir.** »

Dans un contexte de plaidoyer sur le budget

Associez le score en matière de prévention à une proposition chiffrée : « **Investir [montant] dans [programme spécifique] remédierait à [lacune spécifique identifiée par l'indice]. Voilà les preuves et voilà la requête.** »

Connexion entre la prévention et les autres piliers

Le pilier de la prévention ne fonctionne pas isolément. La sécurité d'un enfant dépend de plusieurs piliers qui fonctionnent ensemble :

- **Gouvernance et redevabilité** : Est-ce qu'un conseil national de survivant.e.s existe, et est-il consulté sur les efforts de prévention ? Le plan d'action national inclut-il des stratégies de prévention ?
Le budget prévoit-il un financement pour les programmes scolaires et les lignes d'assistance ?
- **Guérison** : Les professionnels de la santé sont-ils formés pour reconnaître les violences sexuelles (2.4) et orienter les enfants et les adolescent.e.s vers les services médicaux et de santé mentale évalués dans le cadre du pilier de la guérison ?
- **Justice** : Les exigences de vérifications des antécédents (2.3) sont-elles mises en relation avec les lois portant sur les violences sexuelles évaluées dans le cadre du pilier de la justice ? Les programmes scolaires évoquent-ils la sécurité en ligne (2.1), ainsi que les protections juridiques contre la sollicitation en ligne (4.4) ?

Conseil pour le plaidoyer

Si vous observez une lacune dans le pilier de la prévention, consultez les indicateurs connexes dans d'autres piliers. Un faible score sur l'éducation des élèves (2.1) peut être lié à l'absence d'un plan d'action national qui inclut la prévention (1.2.1). Élaborer une requête transversale à plusieurs thèmes renforce votre plaidoyer.

Humaniser la prévention

Cette vignette couvre l'ensemble du pilier de la prévention et vous permet d'humaniser l'impact d'une prévention de bonne qualité sur les vies des enfants et des adolescent.e.s. Utilisez-la quand vous voulez faire un récit complet de ce qui se produit quand les systèmes échouent et à quoi cela ressemble quand ils fonctionnent, sans qu'une divulgation personnelle d'un.e survivant.e ne soit nécessaire.

CE QUI SE PRODUIT

Un adolescent de 14 ans est contacté en ligne par un adulte qui lui demande de lui envoyer des images. L'adolescent ne reconnaît pas ce qui se passe : son école ne lui a rien enseigné sur la sécurité en ligne, la sollicitation et la façon de reconnaître les violences sexuelles. Il n'a pas les mots pour décrire ce qu'il vit.

À la maison, ses parents sont perdus. Ils n'ont jamais reçu de soutien ou de conseils sur la façon de parler avec leur enfant de la sécurité et des limites. L'adolescent cherche une personne à appeler, mais il ne peut trouver aucune ligne d'assistance qui soit gratuite, disponible la nuit ou joignable par message texte. Il essaie d'en parler à une infirmière à l'école, mais celle-ci n'a reçu aucune formation pour reconnaître ou intervenir face aux violences sexuelles à l'égard des enfants et des adolescent.e.s. Aucun adulte à l'école n'a fait l'objet d'une vérification des antécédents criminels.

L'adolescent garde le silence ; non pas parce qu'il ne veut pas être aidé, mais parce que chaque niveau de prévention qui aurait dû être en place fait défaut.

CE QUI POURRAIT SE PRODUIRE

Un adolescent de 14 ans est contacté en ligne par un adulte qui lui demande de lui envoyer des images. L'adolescent a eu des cours à l'école sur la sécurité en ligne, les relations saines et l'identification de la sollicitation. Il sait que quelque chose ne va pas.

Il envoie un message texte à une ligne d'assistance nationale disponible 24 h/24 et discute avec un psychologue formé qui l'écoute, le croit et explique ce qui va se passer ensuite. Une infirmière à l'école, formée pour reconnaître les signes de détresse chez les enfants, remarque que l'adolescent semble renfermé et lui demande aimablement ce qui se passe. Tous les adultes qui travaillent à l'école ont été soumis à une vérification des antécédents criminels.

Les parents de l'adolescent, qui ont bénéficié d'un soutien dans le cadre d'un programme de visites à domicile, savent comment avoir une discussion ouverte sur la sécurité. L'adolescent ne porte pas ce fardeau seul, parce que la prévention a été intégrée à chaque niveau de sa vie avant même qu'il ne soit confronté à la violence.

Un pont vers l'action

Il s'agit de la lacune que l'Indice nous aide à combler. Chaque étape dans ce parcours correspond à un indicateur sur la prévention : éducation des élèves (2.1), pratiques parentales et soutien aux personnes ayant la charge des enfants (2.2), vérifications des antécédents (2.3), formation pour les prestataires de soins de santé (2.4) et disponibilité d'une ligne d'assistance téléphonique (2.5). [Le pays] a obtenu les scores [X] sur ces indicateurs. Nous demandons au [ministère] de [action spécifique] d'ici [année], afin qu'aucun enfant ou adolescent.e ne soit laissé sans protection parce que le système n'est pas préparé pour assurer sa sécurité.

Comment continuer

La présente fiche d'informations vous fournit des données probantes. Les autres composantes de la trousse à outils vous aident à transformer ces données en actions :

Document	Ce qu'il vous offre
Modèle de budget	Des orientations pratiques sur la façon de convertir les constats sur la prévention en requêtes budgétaires, avec des points d'entrée de chiffrage et un échantillon des termes à utiliser.
Guide de réunion	Un script de réunion, un format d'intervention, des questions pour la redevabilité et des suggestions de messages de suivi sur les engagements des pouvoirs publics, tous prêts à l'emploi.
Modèles de courriels	Des courriels prérédigés de sensibilisation, de suivi et de remontée en vue du dialogue avec les décideurs politiques, prévoyant des emplacements personnalisables.